

Qualification en urbanisme

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-025-1-2


CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Programme de qualification en urbanisme

TYPE Certificat de deuxième cycle

CRÉDITS 15 crédits

MODALITÉ Sans mémoire ou thèse

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Demi-temps

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Michel Dufresne 514-343-6860

michel.dufresne.1@umontreal.ca

Présentation

Le programme de qualification en urbanisme est un programme court (15 crédits) destiné à compléter la formation d'une personne détenant déjà une maîtrise dans le domaine et se destinant à une carrière professionnelle en urbanisme au Québec.

Il vise à donner accès à l'Ordre des urbanistes du Québec à un diplômé en urbanisme provenant d'un contexte culturel différent des contextes québécois et canadien ou à un diplômé en études urbaines d'une université québécoise. Il est ainsi constitué d'activités spécifiques, soit le droit de l'urbanisme, les stratégies et outils de mise en œuvre, en général et en matière de transport, logement et environnement, et l'économie urbaine.

Objectifs

Le programme de qualification en urbanisme a pour objectif d'offrir une formation professionnelle complémentaire à des candidats détenant une maîtrise dans le domaine de l'urbanisme ou des études urbaines, afin de leur permettre d'acquérir des connaissances et savoir-faire en urbanisme spécifiques aux contextes québécois et montréalais.

Forces

- L'École d'urbanisme et d'architecture du paysage offre des programmes de formation en urbanisme accrédités par divers organismes professionnels et qui s'appuient sur un corps professoral et des chargés de cours et de formation pratique multidisciplinaires.
- Élaboré avec l'appui de l'Ordre des urbanistes du Québec, le programme de qualification en urbanisme intègre les étudiants à des cours s'adressant aux étudiants des programmes réguliers en urbanisme. Notamment, il comprend un atelier d'intervention centré sur des contenus et des modalités d'intervention des urbanistes en milieu québécois et préparant ainsi à l'insertion professionnelle.

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

La formation complémentaire offerte par le programme de qualification en urbanisme vise à permettre à un diplômé en urbanisme provenant d'un contexte culturel différent des contextes québécois et canadien ou d'un diplômé en études urbaines d'une université québécoise d'oeuvrer dans les divers domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Les diplômés travailleront au sein d'organismes publics, par exemple des services d'urbanisme municipaux et des agences d'habitation, de transport et d'environnement, d'entreprises privées et d'organismes sans but lucratif, tant locaux qu'internationaux, en vue de mettre en œuvre des solutions aux problèmes associés au cadre spatial des villes et des régions.

Remarques

Le candidat doit déjà être titulaire d'une maîtrise en urbanisme ou dans un domaine connexe.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de qualification en urbanisme, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en urbanisme
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- deux lettres de recommandation du milieu universitaire
- une lettre d'intention de 1 000 mots maximum décrivant ses motivations et ses attentes concernant ces études en lien avec ses projets d'avenir
- un curriculum vitae
- un avis valide de l'Ordre des urbanistes du Québec

2. Scolarité

- Le programme est offert à temps plein, à demi-temps et à temps partiel.
- Les cours sont offerts aux trimestres d'automne ou d'hiver.
- La scolarité est d'au moins deux trimestres et d'au plus trois années (neuf trimestres).

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} février 2021

Hiver

- **Hiver 2021:** Du 1^{er} mai 2019 au 1^{er} septembre 2020

Structure du programme (2-025-1-2)

Version 00 (A14)

Le programme comporte 15 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Le cheminement type sur une année est le suivant:

- 6 ou 9 crédits de cours à l'automne
- 6 ou 9 crédits de cours à l'hiver, dont l'atelier obligatoire (URB6020).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 6020	Atelier d'intervention	6.0J
URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3.0

Bloc 70B

Option - 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 6289	Économie urbaine	3.0J	URB 6770	Transport et développement urbain	3.0
URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain	3.0	URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3.0

Aperçu des expertises de recherche

La recherche menée à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage couvre un large éventail de domaines. Les champs d'exploration sont aussi vastes que diversifiés et se reflètent dans les expertises de nos professeurs-chercheurs. Les champs d'expertise identifient les intérêts de nos professeurs et servent de porte d'entrée à leurs parcours, leurs projets, leurs activités, leurs communications.

En savoir plus : <http://urbanisme.umontreal.ca/urbanisme/recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://urbanisme.umontreal.ca/urbanisme/professeurs/>

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>